

* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 7077
Dossier N° 009640 en Euros.

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.0.0.....0.0.0.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	574 281	474 533
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	156 485	99 747
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	830 966	674 481
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	280 868	280 868
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	280 868	280 868
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	40 823	60 139
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 248	7 259
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 420	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	147 700	132 696
	Dettes fiscales et sociales	DY	157 663	126 718
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 777	2 777
	Autres dettes	EA	127 791	71 005
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
Compte régul.		EC	485 421	400 593
	TOTAL (IV)	ED		
	Ecarts de conversion passif * (V)	EE	1 597 254	1 355 941
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	457 098	362 185
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 597 254.48 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 068 642.59 Euros et dégageant un bénéfice de 156 485.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 114		
Installations générales agencements aménagements divers	9 553		
Matériel de transport	375 998		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 631		
TOTAL	409 296		
Autres participations	200		
Prêts, autres immobilisations financières	11 397		
TOTAL	11 597		
TOTAL GENERAL	420 893		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 114	16 114
Installations générales agencements aménagements divers			9 553	9 553
Matériel de transport			375 998	375 998
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			7 631	7 631
TOTAL			409 296	409 296
Autres participations			200	200
Prêts, autres immobilisations financières			11 397	11 397
TOTAL			11 597	11 597
TOTAL GENERAL			420 893	420 893

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		13 833	1 148		14 981
Installations générales agencements aménagements divers		5 881	1 154		7 035
Matériel de transport		198 940	64 109		263 048
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 087	1 709		5 795
TOTAL		222 740	68 119		290 859
TOTAL GENERAL		222 740	68 119		290 859
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	1 148				
Instal. générales agenc. aménag. divers	1 154				
Matériel de transport	64 109				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 709				
TOTAL	68 119				
TOTAL GENERAL	68 119				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	280 868				280 868
TOTAL	280 868				280 868
TOTAL GENERAL	280 868				280 868

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 397	11 397	
Clients douteux ou litigieux	6 759	6 759	
Autres créances clients	486 270	486 270	
Personnel et comptes rattachés	435	435	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 026	6 026	
Taxe sur la valeur ajoutée	47 906	47 906	
Divers état et autres collectivités publiques	3 000	3 000	
Groupe et associés	412 810	412 810	
Débiteurs divers	78 142	78 142	
Charges constatées d'avance	1 520	1 520	
TOTAL	1 054 265	1 054 265	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	40 823	40 823		
Fournisseurs et comptes rattachés	147 700	147 700		
Personnel et comptes rattachés	48 468	48 468		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 416	33 416		
Impôts sur les bénéfices	20 343	20 343		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 547	53 547		
Autres impôts taxes et assimilés	1 888	1 888		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 777	2 777		
Groupe et associés	7 248	7 248		
Autres dettes	127 791	127 791		
TOTAL	484 001	484 001		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	19 315			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital social se compose de 20 actions de 100 euros chacune.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 881
Total	3 881

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 595
Dettes fiscales et sociales	27 907
Total	30 502

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 520
Total	1 520

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 170	77180000
Total	6 170	
Charges exceptionnelles		
- EXCEPT PENALITES ET AMENDES	1 492	67120000
- DONS LIBERALITES	6 000	67130000
- AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	71	67180000
Total	7 563	

Désignation de l'entreprise : AARON										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants]	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants]	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants]	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	16 114	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	9 553	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	375 998	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	7 631	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	409 296	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	200	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	11 397	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	11 597	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	420 893	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
		par virement de poste à poste 1		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	16 114	ML	16 114	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	9 553	MO	9 553	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	375 998	MR	375 998	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	7 631	MU	7 631	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	409 296	NI	409 296	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	200	ØZ	200
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	11 397	2G	11 397		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	11 597	2H	11 597		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	420 893	ØM	420 893		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☒ *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>AARON</u>												Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN				
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH				
TOTAL I			RK		RM		RN		RO				
Terrains			PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU				
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	13 833	QA	1 148	QB		QC	14 981			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	5 881	QE	1 154	QF		QG	7 035			
	Matériel de transport		QH	198 940	QI	64 109	QJ		QK	263 048			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	4 087	QM	1 709	QN		QO	5 795			
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT				
	TOTAL II		QU	222 740	QV	68 119	QW		QX	290 859			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN	222 740	QP	68 119	QQ		QR	290 859			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilitisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO
TOTAL III													
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ				
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Certifié conforme à l'original

(Signature)

Désignation de l'entreprise : AARON										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	11 397	UV	11 397	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	6 759		6 759				
	Autres créances clients			UX	486 270		486 270				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	435		435				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	6 026		6 026				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	47 906		47 906				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	3 000		3 000				
	Groupe et associés (2)			VC	412 810		412 810				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	78 142		78 142				
	Charges constatées d'avance			VS	1 520		1 520				
	TOTAUX				VT	1 054 265	VU	1 054 265	VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	40 823		12 500		28 323				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	147 700		147 700						
Personnel et comptes rattachés		8C	48 468		48 468						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	33 416		33 416						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	20 343		20 343					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	53 547		53 547					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 888		1 888					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 777		2 777						
Groupe et associés (2)		VI	7 248		7 248						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	127 791		127 791						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	484 001	VZ	455 678	28 323				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	19 315	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

AARON
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 414 rue Lherminot
77550 MOISSY-CRAMAYEL

514 277 797 RCS MELUN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

RESOLUTION VOTEE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de 156 485.31 euros, pour 9 800 euros à la réserve légale et le solde, soit 146 685.31 euros, au compte report à nouveau.

"Certifié conforme à
l'original"



AARON
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 414 rue Lherminot
77550 MOISSY-CRAMAYEL

514 277 797 RCS MELUN

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Madame Régine CASIOT, associée unique et Présidente de la société AARON, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 1 068 643 euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 1 205 747 euros, soit une diminution de 11.37 %.

Nos charges de fonctionnement ont évolué de la manière suivante :

- charges externes	- 7.73 %
- salaires	- 7.68 %
- charges sociales	- 2.31 %

Nous présentons à votre approbation un bénéfice de 156 485.31 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE ET EVOLUTION PREVISIBLE

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

Aucune activité de recherche particulière ou développement n'a été entrepris au cours de l'exercice.

La situation de l'entreprise devrait rester stable.

PROPOSITION D'AFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 156 485.31 euros, pour 9 800 euros à la réserve légale et le solde, soit 146 685.31 euros, au compte report à nouveau.

Fait à MOISSY-CRAMAYEL,

Le 30 Juin 2025

Le Président

Régine CASIOT

